



LE SYNDICAT DES COURTIERS D'ASSURANCES

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 19 mai 2021

PLANETE CSCA et la branche professionnelle du courtage d'assurances se mobilisent pleinement pour la promotion de l'alternance

Ce mercredi 19 mai, l'IFPASS, la ROAM, l'Agea, la FG2A et PLANETE CSCA se sont engagés à favoriser la mobilisation des entreprises du secteur de l'assurance autour du plan gouvernemental « #1jeune1solution ». Cet engagement s'est matérialisé par la signature d'une convention de partenariat avec le Haut-commissariat à l'emploi et à l'engagement des entreprises, en présence du Délégué interministériel à l'apprentissage dans les territoires fragiles et d'une vingtaine d'apprentis.

Développer le soutien à l'apprentissage est l'un des axes mentionnés dans le dernier Livre blanc d'Intermédius, le *think tank* de PLANETE CSCA, consacré à l'attractivité du courtage d'assurances : « le soutien à l'apprentissage doit être renforcé, car c'est un moyen rapide de constituer un vivier de jeunes talents à faire progresser au sein des cabinets de courtage et d'équilibrer la pyramide des âges. »

PLANETE CSCA s'est donné comme objectif de développer l'alternance depuis plus de 5 ans. Les engagements du premier Pacte de responsabilité et de solidarité (2016-2019) dans le courtage d'assurances ont été dépassés : d'un objectif de 1 500 alternants sur 3 ans, plus de 3 500 alternants ont été formés entre 2016 et 2019, avec un maintien dans l'emploi dans la branche à l'issue de l'alternance qui oscille entre 10% et 20% selon les années.

Consciente que la crise actuelle touche particulièrement les jeunes, la branche professionnelle du courtage d'assurances a renforcé ses actions. Elle a accueilli plus de 2 000 jeunes dans ses cabinets en 2020, une augmentation qui s'explique notamment par les aides gouvernementales. PLANETE CSCA a diffusé largement cette information auprès de ses adhérents, notamment via des communications dédiées et un webinar consacré aux modalités financières de recrutement des alternants. Tous les cabinets de courtage, même les courtiers de proximité, peuvent envisager de se tourner vers ces dispositifs pour former un jeune et renforcer leur équipe.





LE SYNDICAT DES COURTIER D'ASSURANCES

Cette mobilisation est portée conjointement par les organisations syndicales, en partenariat avec l'OPCO Atlas. Elle prend la forme d'un investissement à tous les niveaux :

- Dans l'entreprise accueillante, via la formation des tuteurs, pour un meilleur accueil en entreprise,
- Des actions destinées à améliorer la visibilité du courtage, auprès des différents viviers d'alternants (lycéens, étudiants, personnes éloignées de l'emploi, publics spécifiques...).

Le lancement du site www.jassuremonfutur.fr en début d'année 2021, est emblématique de ces missions menées en étroite collaboration avec l'OPCO Atlas. Ce site commun aux métiers de l'assurance dans leur globalité présente de nombreux témoignages d'alternants, notamment au format vidéo.

Christophe HAUTBOURG, Directeur général de PLANETE CSCA, déclare à propos de cette signature : « Nous devons tout mettre en œuvre pour favoriser et développer l'emploi des jeunes dans le secteur de l'assurance. La signature de cet engagement commun se déclinera par une communication intense auprès de nos adhérents, condition indispensable pour la réussite de ce partenariat. »

[Pour en savoir plus](#)

PLANETE CSCA est le seul syndicat représentatif du courtage d'assurances en France. Avec plus de 2 000 adhérents représentant les trois quarts des entreprises du secteur en chiffre d'affaires), PLANETE CSCA s'appuie sur ses 9 collèges régionaux et de proximité et ses 6 collèges catégoriels pour fédérer toutes les typologies de cabinet de courtage en France.

Pour en savoir plus :
www.planetecsca.fr

Contact presse : Céline MESLIER
cmeslier@planetecsca.fr \ 01 48 74 43 79

